

un ingénieur, il ne semble pas incroyable qu'il ait donné la première idée du modèle, alors qu'il avait sous la main un grand artiste et un génie comme Duberger pour exécuter tous les détails de l'œuvre. Tout le sujet de la controverse, bien qu'intéressant au point de vue historique, ne laisse pas que de nous affecter péniblement, surtout si nous tenons compte de la valeur personnelle de Duberger, de sa mauvaise santé, de son peu de confiance en lui-même, de sa disposition puérile à confier à un autre le soin de sa réputation et de ses autres intérêts.

Comme le dit Lambert, la longueur du modèle une fois fini était de plus de 35 pieds. Quant à sa largeur, elle suffisait à embrasser le site des fortifications, d'une partie de la Basse-Ville, et des pentes abruptes qui formaient, au nord et au sud, les bornes des plaines d'Abraham.

J'ai reçu, il y a peu de mois, quelques détails relativement à l'état actuel du modèle dont l'existence remonte aujourd'hui à une date de plus de 60 ans. Ces détails m'ont été, sur ma demande, bienveillamment fournis par un ami de Montréal, qui réside maintenant à Woolwich.

D'après les renseignements qui me sont parvenus, il paraîtrait que le modèle fut, il y a environ une douzaine d'années, réduit à à peu près la moitié de ses anciennes dimensions, afin de faire place à d'autres pièces plus modernes du ressort de l'art militaire, et l'inscription suivante y fut gravée sur une plaque de cuivre :

“Modèle de Québec—fait par Duberger, du corps des ingénieurs royaux, sous la direction du major By, vers l'année 1830 (1813?). Echelle, environ $\frac{1}{16}$ ou $\frac{1}{8}$ verge au pouce. Ce modèle comprenait primitivement une ligne des tours *Martello* traversant les plaines d'Abraham, et s'étendant jusqu'à l'endroit où tomba Wolfe en 1759, à environ 850 verges de la place.—Réduction faite en 1860.”

On peut voir que cette inscription n'a pas toute l'exactitude désirable quant à certains faits, quoique ce défaut ne soit pas de nature à attirer beaucoup l'attention du public anglais qui visite par curiosité la rotonde de Woolwich et dans le but d'inspecter la collection des divers modèles et autres objets qui y sont exposés.

Outre ce que je viens de dire sur l'état actuel du fameux modèle de Québec, j'ai à donner communication d'un autre fait qui me paraît être d'une haute importance. Je tiens de la même source qu'il est bien à craindre qu'on ne se contente pas seulement de réduire le modèle dans ses proportions, mais qu'on ne le fasse disparaître entièrement. A ce propos, je citerai les paroles mêmes de mon correspondant. C'est un homme qui mérite toute confiance et qui est placé le mieux du monde pour bien connaître les faits.

A la date du 22 octobre 1872, il écrit : “J'ai entendu dire qu'on trouve que le modèle, œuvre d'un grand travail sans doute et d'un fini admirable, est une grosse pièce de grand encombrement dans la rotonde, où l'on est à court d'espace pour l'exposition de modèles de diverses sortes d'invention plus moderne et d'une utilité plus pratique, de projectiles surtout et autres inventions militaires.”

Bref, on a maintenant besoin de la place qu'il occupe, et vu l'indifférence du public anglais pour de semblables vieux travaux d'art canadiens, nous avons toute raison de prétendre qu'avant longtemps ce magnifique trophée du génie et du savoir-faire canadiens sera enlevé de l'endroit qu'il occupe aujourd'hui et mis de côté peut-être comme une chose de rebut embarrassante et inutile dont il se perdra peu à peu quelques parties et qui finira par disparaître entièrement.

J'ai pensé que les membres de la Société littéraire et historique en particulier, et les citoyens de Québec en général jugeront peut-être qu'il vaut la peine de faire quelques démarches dans le but de recouvrer ce grand travail, et de le loger de nouveau dans ce qu'on peut

appeler sa place natale. Je ne me permettrai d'offrir aucune suggestion, quant aux moyens à employer pour en obtenir la restitution, bien que je me hasarde à présenter la remarque suivante :

Chaque année, l'une après l'autre, voit disparaître du vieux Québec les monuments visibles qui nous rappellent la remarquable position que cette cité, ses habitants, ses fortifications et ses environs ont occupée jadis, et qui se rattachent à beaucoup des événements importants dont l'influence s'est fait sentir sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord ; mais le retour de ce modèle parmi nous servirait à l'avenir pendant des générations entières, à donner un exemple du génie canadien, et à conserver un chaînon utile qui relie le passé, le présent et le futur de la fameuse cité, en même temps que ce serait un attrait durable pour les milliers de visiteurs qui y viennent annuellement à la recherche d'objets d'intérêt historique.—Traduit du *Canadian Antiquarian*.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

AVIS.

L'administration du *Journal* a expédié, dans le cours de l'hiver, des comptes à tous ceux qui étaient en retard pour le paiement de leur souscription. Un grand nombre de ces comptes n'ont pas encore été acquittés et il est nécessaire qu'ils le soient au plus tôt. Le *Journal* est généralement adressé aux académies de garçons et de filles. Ces institutions qui reçoivent du département une assez forte subvention, devraient au moins ne pas hésiter à payer la modique somme exigée de l'administration pour leur abonnement.

BOURSES DE GYMNASIUM, 1874.

Les candidats résidant dans la Province de Québec, qui désirent concourir pour ces bourses et subir l'examen qui doit avoir lieu le dernier lundi de juin prochain, doivent transmettre immédiatement leurs réquisitions accompagnées des pièces et certificats nécessaires, au ministère de l'Instruction publique, où ils pourront avoir tous les renseignements requis.

Québec, 23 avril 1874.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

ÉRECTION.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 15 mai dernier, ériger en municipalité scolaire séparée le canton de Marston tout entier et la partie de celui de Whitton ci-après décrite, savoir : depuis le lot numéro 43 dans les premier, second et troisième rangs jusqu'à la ligne située entre les dits deux cantons, la dite érection devant prendre effet à partir du premier jour de juillet prochain.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 mai dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Rimouski, Rimouski ville—M. Alphonse Martin en remplacement de M. Enoch Lepage.

Comté de Wolfe, South Ham—M. William Thomson en remplacement de M. William Russell.